

Juin 2005

Québec, le 8 juin 2005

Monsieur Pierre Boucher  
Directeur des études  
Cégep de Saint-Laurent  
625, avenue Sainte-Croix  
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7

**Objet : Suivi de l'évaluation institutionnelle**

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 2 juin dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Cégep de Saint-Laurent a données au rapport d'évaluation institutionnelle.

Dans son rapport, produit en octobre 2004, la Commission avait jugé que le Collège assume bien les responsabilités qui lui sont confiées. Elle avait formulé deux recommandations. La première visait les pratiques d'évaluation des apprentissages et des programmes au secteur de la formation continue, et la seconde, les programmes prévus selon la politique institutionnelle de gestion des ressources humaines, notamment l'évaluation des enseignants.

Le Collège a révisé ses politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA) et des programmes (PIEP). Les améliorations apportées à ces politiques sont pertinentes. En effet, toutes les deux réfèrent désormais de manière explicite à la formation continue. De plus, les responsabilités y ont été précisées, ce qui devrait favoriser leur application. Aussi, la Commission estime que les mesures adoptées par le Collège répondent adéquatement à la première recommandation.

La Commission note que le Collège a aussi tenu compte d'une suggestion relative à la *Politique de valorisation de la langue française*. Les diverses modifications apportées à

cette politique sont très pertinentes, notamment en ce qui a trait aux modalités liées à son application.

La Commission considère que les actions posées répondent adéquatement à la première recommandation et contribueront à améliorer la qualité de la gestion pédagogique du Cégep de Saint-Laurent.

Afin de parachever le suivi de l'évaluation institutionnelle, la Commission compte recevoir des informations relatives aux mesures qui sont prises en regard de la seconde recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer